

TERMES DE REFERENCE

LA PASSATION D'UN CONTRAT D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN OEUVRE DU SERVICE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION INTERNE DU PROJET EUROPÉEN SURMARROUTE.

1. CONTEXTE

La migration irrégulière est une pratique éprouvante et dangereuse pour tous, et les femmes en subissent les pires conséquences. SûrMaRoute s'efforce de donner aux candidats à l'immigration des chances égales de concevoir un **parcours de vie (Route) alternatif, personnalisé (Ma) et sûr (Sûr)**.

Le projet vise à lutter contre la migration irrégulière vers l'UE par le biais d'une campagne de sensibilisation et d'information sur les alternatives à la migration irrégulière. La stratégie est basée, d'une part, sur **l'autonomisation des migrants potentiels du Maroc et de la Tunisie et des Africains subsahariens en transit**, en particulier ceux qui traversent le Sénégal et le Niger, avec des informations concrètes qui peuvent déclencher un changement conscient d'attitude à l'égard du processus de migration irrégulière et concevoir un nouveau plan de vie ; d'autre part, sur l'établissement de noyaux de **débat et d'actions locales pour une nouvelle vision sociale de la dynamique de la migration**.

Les élèves de l'enseignement secondaire (mineurs), les étudiants universitaires, les chômeurs nationaux et les jeunes de moins de 30 ans en transit seront les principales cibles de la campagne, tandis que les personnes influentes et les acteurs socio-économiques seront secondaires. L'accès aux conseils juridiques, la recherche d'emploi, les soins de santé et le soutien aux victimes de la violence seront les principaux axes d'action. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le domaine de la migration seront intégrées dans toutes les activités.

La campagne s'appuiera sur un dialogue interpersonnel à trois niveaux : le niveau individuel, destiné à maximiser l'accès des migrants et des migrants potentiels aux bureaux d'information existants, nouveaux et mobiles ; le niveau entre pairs, visant à fournir aux familles un point de vue informé sur les possibilités de mobilité légale et les carrières dans le pays ; et le niveau communautaire, conçu pour développer avec les parties prenantes locales et les autorités du pays un accès facilité aux services.

Ce faisant, la campagne permettra, d'une part, de donner la parole à des témoins crédibles tels que les communautés de la diaspora et les femmes migrantes en tant que victimes de la migration irrégulière et des conditions de vie dans l'UE, et aux migrants rentrés volontairement en tant qu'exemples de réussite des programmes de réintégration ; d'autre part, elle établira un réseau d'accès à une panoplie de services réalisés avec la participation inclusive des parties prenantes, avec lesquelles le partenariat collaborera pour renforcer les capacités locales. Cette démarche, associée à l'intégration de la politique nationale et à l'engagement des partenaires, garantira la durabilité et la pérennité des actions dans les zones territoriales ciblées.

Une combinaison équilibrée d'arts visuels et du spectacle et d'outils de médias sociaux imprégnera la campagne pour la participation et le retour d'information des groupes cibles, et pour diffuser les messages clés de la campagne, en maintenant la visibilité de ses actions et de ses résultats à un niveau élevé, y compris au-delà des territoires d'intervention.

La campagne se concentrera sur les réalités marocaines et tunisiennes en tant que scénarios d'essai pour la

reproductibilité de l'approche dans d'autres points chauds de la migration et du transit en Afrique du Nord.

Le projet est cofinancé par le Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF). Ce financement européen a pour objectif global de promouvoir l'efficacité de la gestion des flux migratoires, ainsi que le renforcement et développement d'une politique commune en matière d'asile et d'immigration, dans le plein respect des droits et des principes inscrits dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Le projet SURMAROUTE est mené par l'organisation italienne Progettomondo en collaboration avec le Centre italien d'information et d'éducation pour le développement (CIES), le Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI) et l'association internationale de droit français Migration, citoyenneté, développement (GRDR).

2. OBJET

Le présent cahier des charges a pour objet d'établir les conditions techniques et économiques qui régiront la passation d'un contrat d'assistance technique pour un **service de suivi et d'évaluation interne du projet européen SURMAROUTE à mener au niveau du Maroc et la Tunisie.**

3. CHAMP D'APPLICATION ET DESCRIPTION DU SERVICE

L'objectif principal du lot de travail numéro 7 du projet est de disposer d'un système de suivi efficace et opportun et d'une évaluation adéquate de la mise en œuvre de toutes les activités du projet et de leurs impacts. Les objectifs spécifiques sont les suivants

- Définir la méthodologie et créer les instruments pour le processus de suivi et d'évaluation (août à mi-septembre 2023).
- Un suivi et une évaluation réguliers et systématiques du projet afin de contribuer à l'amélioration *continue de la campagne* (au cours de la mise en œuvre du projet).
- Tirer des conclusions sur l'efficacité de la campagne et les meilleures pratiques pour la reproduire.

À cet égard, l'assistance technique comprendra trois **tâches** :

1) **La conception du système de suivi et d'évaluation**

L'élaboration du plan de suivi et d'évaluation décrivant la stratégie axée sur l'apprentissage en vue d'objectifs et de méthodes de changement d'attitude pour les processus de suivi et d'évaluation en cours de la campagne. Ce plan sera cohérent avec les activités et les objectifs définis dans le lot de travail 2 (WP2 ; d2.2).

Le processus d'évaluation portera sur 4 dimensions globales :

- i. Efficacité de la mise en œuvre des activités dans chaque paquet de travail
- ii. L'efficacité, mesurée comme la contribution des résultats du projet aux objectifs spécifiques de la campagne.
- iii. La durabilité, en tant qu'engagement des acteurs locaux et probabilité de durabilité des actions.
- iv. Pertinence des résultats de la campagne pour le règlement de l'UE 2021/1147, objectifs spécifiques à l'article 3, paragraphe 2, points a), b) et c).

Le processus de suivi s'appuiera sur le tableau des indicateurs clés de performance (ICP/KPI) qualitatifs et sur les ICP quantitatifs, conçus pour évaluer la progression des activités et leur efficacité en termes de changement d'attitude à l'égard des objectifs de la campagne.

Les indicateurs clés de performance (ICP) seront adaptés aux activités spécifiques de la campagne décrites au point D2.2, sur la base du tableau préliminaire des ICP résumé au point 2.5.

Les activités de suivi serviront à :

- a) Reconstituer l'état des actions menées dans les différents domaines cibles ;
- b) Homogénéiser la collecte de données et d'informations entre les partenaires du projet, qui pourraient autrement être collectées de manière inégale ou perdues ;
- c) Vérifier la cohérence entre ce qui a été réalisé au cours de la mise en œuvre du projet et ce qui était prévu dans la proposition initiale et le plan d'action de la campagne ;
- d) Contrôler et examiner les performances des activités en termes de planification, de gestion et de conception technique.

Les outils d'évaluation pour la collecte de données et les formulaires de suivi seront spécifiquement conçus, en limitant autant que possible le nombre d'outils différents et en utilisant des éléments communs (par exemple, des questions récurrentes dans les questionnaires, les entretiens, les modèles de groupes de discussion, les discussions guidées dans les ateliers), ainsi que des éléments spécifiques adaptés à chacune des activités définies dans les WP3-6. Les principaux instruments seront les suivants

- **Entretiens biographiques** : pour approfondir les perceptions, les aspirations et les choix individuels en matière de migration (avec, par exemple, la diaspora, les migrants de retour, les migrants rejetés).
- **Questionnaires** : a) pour collecter des données auprès de grands groupes de population afin de produire des statistiques significatives sur la migration, potentiellement à collecter auprès de chaque personne directement impliquée dans la campagne (par exemple, questionnaire sur le plan de migration et le plan de développement personnel) ; b) pour connaître la perception des utilisateurs des activités du WP3-6 pour chaque groupe cible (par exemple, l'accès au bureau territorial, les journées de la carrière).
- **Discussions de groupe/ateliers** : pour l'évaluation des perceptions sur la migration au niveau du groupe (avec par exemple des étudiants universitaires, des jeunes demandeurs d'emploi, des employés municipaux).
- **Formulaire de suivi** : à utiliser par les membres du consortium pour suivre l'évolution des activités.
- **Formulaire d'évaluation** : à utiliser par les partenaires pour mesurer les progrès accomplis par rapport à l'ensemble des indicateurs convenus. Ils serviront de base aux rapports d'évaluation trimestriels.

Les activités d'évaluation serviront à:

- a) Formuler des recommandations et tirer des enseignements pour améliorer la qualité du projet ;
- b) Suggérer, si nécessaire, des ajustements appropriés dans la gestion des différents lots de travaux ;

- c) Analyser les forces et les faiblesses du projet, en particulier de la campagne, et déterminer si les objectifs et les résultats escomptés ont été atteints en termes de production, d'efficacité, de durabilité et d'impact. Le processus d'évaluation se déroulera sur une base trimestrielle tout au long du projet et sera présenté à travers les 3 résultats attendus.

2) Collecte de données

L'assistance technique permettra de créer une base de référence complète afin d'établir, tant au niveau individuel que collectif, les points de référence par rapport auxquels les indicateurs (ICP/KPI) seront mesurés. La collecte de données pour la base de référence sera basée sur l'analyse résultant du lot de travail 2 (WP2). Le tableau des ICP sera alimenté par les données de référence au mois 6 (M6) dans les zones de test de la campagne d'essai et au mois 12 (M12) dans les autres zones de la campagne complète.

La collecte de données se poursuivra tout au long du projet, des étapes étant fixées pour le suivi et l'évaluation.

Tous les partenaires collecteront des données qualitatives et quantitatives au cours de la mise en œuvre des activités ciblées, conformément aux WP2-WP6, en utilisant les outils de collecte de données développés dans le T7.1.

3) Analyse des données et rapports

L'analyse des données sera effectuée sur une base trimestrielle par tous les partenaires, sous la coordination de l'assistance technique, par le biais de sessions participatives visant à établir des conclusions et des recommandations pour les prochaines activités de la campagne. Elles seront résumées comme suit :

- **Des rapports de suivi et d'évaluation internes** seront produits tous les trimestres dans le cadre du processus d'assurance qualité.
- **Les rapports d'évaluation globale** seront liés aux principales étapes du projet : à la fin de la campagne d'essai et à la fin de la campagne complète. Ces rapports seront inclus dans le rapport intermédiaire (D1.2) et dans le rapport final du projet (D1.3), respectivement.

Un rapport d'évaluation de la campagne SûrMaRoute sera produit avec les résultats de l'évaluation finale des 4 dimensions décrites ci-dessus, y compris des infographies et les principales conclusions et recommandations, par pays et de manière globale. Les données et les meilleures pratiques seront présentées lors de la conférence finale (MS20).

- 4) Autres tâches assignées par l'entité adjudicatrice du projet qui contribuent au suivi efficace des objectifs, des résultats et des activités du projet.

4. **PRODUIT FINAUX**

Les résultats finaux de l'assistance technique sont au nombre de trois :

- 1) **Rapport de référence avec des valeurs de référence établies pour tous les indicateurs clés de performance (ICP/KPI). Date de livraison : décembre 2023**

Les données quantitatives et qualitatives recueillies au début de la campagne d'essai seront incluses dans le

tableau des indicateurs clés de performance (ICP/KPI) et serviront de référence pour le processus de suivi et d'évaluation.

2) Plan de suivi et d'évaluation. Livraison : septembre 2023

Il s'agit d'un document à produire en anglais et en français avec un minimum de 10 pages.

Il détaillera les objectifs, les processus, les outils et les indicateurs clés de performance en matière de suivi et d'évaluation. Il comprendra un calendrier, les rôles et les tâches de chaque partenaire. Il sera joint au plan de campagne (D2.2) et mis à jour avec lui en M11 (D6.1).

3) Rapport d'évaluation de la campagne SûrMaRoute. Date de livraison : à la fin du projet. Mai 2025

Il s'agit d'un document à produire en anglais et en français avec un minimum de 15 pages.

Rapporter les données et les résultats des T7.2 et T7.3 et les enseignements qui en ont été tirés.

5. REGIME JURIDIQUE

Le contrat visé dans le présent cahier des charges est régi par les clauses qui y sont incorporées. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans le contrat susmentionné et dans les clauses du présent cahier des charges, les dispositions du droit privé espagnol et du droit communautaire applicable seront d'application. En particulier, l'attention sera portée sur :

- *Réglementation spécifique édictée par la Communauté autonome dans l'exercice de ses compétences.*
- Le titre IV du livre I du code de commerce, la loi 7/1998, du 13 avril, sur les conditions générales des contrats, et les autres règles de droit privé qui lui sont applicables en raison de son objet, en ce qui concerne les effets et la résiliation du présent contrat.
- Loi 38/2003 du 17 novembre 2003 sur les subventions générales.
- Loi 4/2006, du 23 juin, sur les associations andalouses.
- Toute autre disposition en vigueur et applicable De même, l'attention est portée sur :
- Statuts du FAMSÍ (accessibles à l'adresse suivante : <http://www.transparenciafamsi.org/estatutos/Estatutos.pdf>).
- Code d'éthique de l'institution, approuvé en mai 2018 (accessible à l'adresse suivante : <http://www.transparenciafamsi.org/estatutos/Cdigoticov1110518.pdf>).

L'ignorance des documents d'appel d'offres ne dispense pas le contractant de l'obligation de s'y conformer.

6. PRIX ET AUTRES DONNÉES DE BASE

- Entité adjudicatrice: Asociación Fondo Andaluz de Municipios para la Solidaridad Internacional (FAMSÍ).
- Type de contrat : contrat d'assistance technique pour l'exécution de tâches liées à la réalisation des

produits définis dans le présent document, limité dans le temps. Contrat privé, sans emploi.

- Durée du contrat : La durée estimée du service sera d'environ 22 mois à partir de la signature du contrat jusqu'à la fin du projet SURMAROUTE (mai 2025).

- Montant maximum de la prestation : 18 000 euros (dix-huit mille euros).

Y compris les frais de voyage, de pension et d'hébergement découlant de l'exécution du service.

- Description : Le prestataire de services produira 1 rapport de ligne de base avec les indicateurs de référence ; 1 plan de suivi et évaluation ; un total de 7 rapports de suivi trimestriels internes ; 2 rapports d'évaluation (à la fin de la campagne d'essai et à la fin de la campagne définitive).

- Lieu de travail : **Maroc (régions de Béni Mellal-Khénifra, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Oriental) et Tunisie (régions du Grand Tunis, de Sousse, de Mahdia, de Sfax et de Médenine).**

- Type de procédure : Ouverte

- Date limite de réception des offres : **2 août 2023 à 23h59**, heure espagnole.

7. PROFIL REQUIS

Les qualifications et l'expérience du (des) prestataire(s) de services de suivi et d'évaluation interne du projet SURMAROUTE doivent répondre aux conditions suivantes

a. Formation (niveau et domaine de formation requis et/ou préféré) :

- Formation supérieure en sciences sociales, en économie et/ou dans des domaines connexes.
- Études spécialisées dans le suivi et l'évaluation de projets.
- La connaissance de l'évaluation des programmes et des projets est un atout.

b. Expérience professionnelle

- Plus de 5 ans d'expérience à des postes similaires.
- Expérience en matière de suivi et de contrôle de projets sociaux et/ou productifs.
- Une expérience dans la mise en œuvre de processus liés à la coopération au développement et, plus particulièrement, dans le suivi et l'évaluation de programmes et de projets de coopération sera un atout.
- Une expérience de travail sur des projets européens et une connaissance des politiques migratoires au Maroc et en Tunisie seraient un atout.

c. Compétences clés.

- Grande capacité d'analyse et de rédaction de rapports de suivi et d'évaluation.
- Grande capacité à travailler en équipe.

-
- Capacité à diriger des groupes de travail pluridisciplinaires, à s'y intégrer et à accomplir des tâches diverses sous pression
- Capacité à établir une communication et des relations de travail avec les populations migrantes.
- Haut niveau de responsabilité, d'éthique professionnelle et de transparence ; engagement à fournir un travail de qualité et à atteindre les objectifs fixés.
- Intégrité : agir conformément aux règles et procédures de l'entité adjudicatrice dans la prise de décision et dans l'exécution du travail.
- Planification et organisation - de leur propre charge de travail, gestion des priorités conflictuelles et utilisation rationnelle et efficace du temps ; capacité à organiser et à mettre en œuvre des activités et des résultats ; capacité à suivre l'évolution des activités et à respecter les délais.
- Communication - excellentes compétences en matière de communication (orale et écrite), y compris la capacité à rédiger des rapports, à s'adresser à différents interlocuteurs et à formuler des idées de manière claire et concise ;
- De bonnes compétences interpersonnelles et la capacité d'établir et de maintenir une participation et des relations de travail efficaces avec des collègues dans un environnement multiculturel, multiethnique, sensible à la diversité et à l'égalité entre les hommes et les femmes.

d. Expertise technique.

- Informatique avancée, en particulier Microsoft Excel, Access, Word, Power Point, Internet.
- Expérience du travail en groupe.
- Respect et adaptabilité à la diversité culturelle, au genre, à la religion, à la race, à la nationalité, etc.

Langues : pour ce service, une **connaissance avancée de l'arabe et du français** est requise, et **éventuellement de l'espagnol**.

8. LA COORDINATION DE L'ACTIVITÉ

Le travail sera coordonné et dirigé par FAMSÍ. Les entités qui fournissent le service agissent toujours sous la direction de l'équipe technique du FAMSÍ affectée au projet. Les droits sur le travail sont la propriété du FAMSÍ, qui reconnaîtra la qualité de co-auteur de l'équipe de recherche qui fournit le service.

9. SYSTÈME D'ATTRIBUTION

Le système d'attribution se fera par procédure ouverte. L'annonce sera publiée sur le portail de transparence de l'Association et toutes les entités, institutions et entreprises pourront soumettre des offres.

La capacité technique des entreprises candidates et leur flexibilité à s'adapter aux besoins finalement définis et aux améliorations qu'elles peuvent apporter seront évaluées.

NOTES : Il est entendu que l'offre (les offres) de la (des) société(s) intéressée(s) inclut le montant de la TVA et de toute autre taxe ou redevance prévue par la législation en vigueur.

Cette procédure de sélection peut être annulée si les propositions reçues ne remplissent pas exigences techniques minimales ou ne rentrent pas dans le cadre du budget disponible.

Le mode de sélection de l'offre et l'attribution du marché s'effectueront conformément aux indications et critères contenus dans les présents termes de référence, avec différents critères d'attribution.

FAMSI a le pouvoir d'attribuer le marché à l'offre la plus avantageuse selon les critères établis ou de déclarer l'attribution nulle, sans générer aucun droit pour les soumissionnaires.

FAMSI se réserve la possibilité d'attribuer les différentes prestations à réaliser à plus d'une Entité.

Passé le délai de réception des offres, 15 jours à compter de la publication du présent Cahier des Charges, les plis seront ouverts.

Si l'Autorité le juge approprié, un délai peut être accordé pour résoudre les éventuels défauts qui auraient pu être trouvés dans la documentation reçue. Le délai de correction des erreurs sera celui déterminé par l'Organisme et ne pourra être supérieur à 10 jours ouvrés ni inférieur à 5 jours.

Passé ce délai, 15 jours à compter de l'ouverture des offres ou de la fin du délai de résolution des défauts matériels, la proposition d'attribution sera réalisée, sur la base des critères établis dans les présents Termes de Référence.

Une fois la documentation vérifiée, l'attribution sera proposée à l'Organisme en charge du Fonds, conformément à son organigramme de fonctionnement, dans les 5 jours ouvrés suivant la présentation des pièces justificatives.

Le/s soumissionnaire/s seront informés des différentes phases de la procédure d'attribution.

Les critères objectifs qui devront être utilisés pour évaluer les offres présentées seront les suivants :

CRITERIOS	PONTUATION MAXIMALE
PROPOSITION ÉCONOMIQUE	
Proposition économique, toutes taxes comprises, notamment la TVA.	Maximum 50 points
PROPOSITION TECHNIQUE	
Preuve d'expérience dans un travail similaire	15 points
Proposition méthodologique	15 points
Clauses sociales	10 points
Éléments d'amélioration	10 points
Total:	100 points

Une fois les offres soumises étudiées et analysées, l'évaluation suivante est faite :

Valorisation de l'offre économique :

La note maximale prévue dans cette section sera attribuée à l'offre économiquement la plus avantageuse, en notant les autres offres proportionnellement selon la formule suivante :

$$\text{Score de l'enchère X} = \frac{\text{Meilleure offre proposée par l'enchérisseur} * 50}{\text{Offre soumise par le soumissionnaire}}$$

Evaluation de l'offre technique, critères dont la pondération relève d'un jugement de valeur :

Dans le cadre du *programme et du plan de travail*, les éléments suivants seront abordés :

- Qualité technique de la proposition comprenant la valeur technique, les caractéristiques esthétiques et fonctionnelles, l'accessibilité, la conception universelle ou la conception pour tous les utilisateurs.
- Méthodologie de travail et plan de qualité et/ou de suivi.

Dans les critères inclus dans le concept de *clauses sociales*, les entités concernées, à condition que les éléments suivants aient été dûment accrédités :

- Personnel handicapé.
- Entités commerciales de l'économie sociale.
- Entreprises qui ont la marque de l'excellence ou développent des mesures visant à atteindre l'égalité des chances.
- Entreprises ayant accrédité des mesures de protection de l'environnement et de la biodiversité.

Il est considéré comme *élément d'amélioration* :

- Conseils sur l'entretien du matériel fourni et recyclé une fois sa durée de vie écoulée.
- Amélioration des caractéristiques de base demandées pour l'équipement.

L'évaluation économique effectuée, ensuite l'évaluation technique sera effectuée et des points seront comptés. Puis, après vérifier que la meilleure offre dont le rapport qualité/prix correspond aux quantités et spécifications techniques demandées, le marché sera attribué.

10. TRANSPARENCE

Dans le respect des principes de transparence, d'objectivité et de non-discrimination, sans préjudice des autres moyens de publicité, le FAMSÍ dispose d'un portail de transparence : <http://www.transparenciafamsi.org/contratacion>

11. LIEU ET FORME DE SOUMISSION DES OFFRES

L'offre doit être soumise en format numérique uniquement à l'adresse contrataciones@andaluciasolidaria.org, avant le **02 août 2023 à 23h59** (heure espagnole), et contenir les informations suivantes : le numéro de référence attribué à l'activité faisant l'objet du marché, le nom et le prénom du soumissionnaire ou la raison sociale, le numéro de TVA, ainsi que la désignation d'une personne de contact, le numéro de téléphone, le numéro de télécopie et l'adresse électronique à laquelle le FAMSI peut être contacté.

12. DOCUMENTATION REQUISE

Les documents suivants doivent être inclus dans la documentation requise :

- Curriculum vitae de la (des) personne(s) ou entreprise(s) candidate(s) répondant aux exigences énoncées au point 7 du présent mandat
- Offre technique basée sur les produits demandés et pouvoir proposer d'autres produits améliorés
- Offre financière
- Annexe 1 du présent document de Termes de Références complété et signé

13. COMITÉ CONTRACTANT

L'Organe contractant du FAMSI sera assisté par un Comité contractant conformément aux dispositions de l'Instruction interne de l'Association, qui, selon l'organigramme, correspond à la Direction du Fonds.

14. FORMALISATION DU CONTRAT

Le contrat est conclu avec la notification de l'attribution définitive. Le contrat est formalisé par écrit, dans un délai maximum de 15 jours ouvrables à compter de la réception de la notification d'attribution. L'adjudicataire, le contractant, peut demander la transformation du contrat en acte public, à ses frais.

Si, dans le délai susmentionné, le contractant ne satisfait pas aux exigences nécessaires à la formalisation du contrat ou si le contrat n'est pas formalisé pour une raison quelconque imputable au contractant, le FAMSI peut accepter la résiliation de la présente convention, en indemnisant le Fonds pour les dommages causés, et l'Association peut contracter pour le même objet.

15. CESSION DU CONTRAT ET SOUS-TRAITANCE

Ni la cession ni la sous-traitance de la totalité des activités couvertes par le contrat ne sont autorisées. La sous-traitance de tâches ou d'activités spécifiques à l'intérieur de celles-ci à l'insu et/ou sans l'autorisation expresse du FAMSI n'est pas permise.

16. RÉSILIATION DU CONTRAT

Le contrat peut être résilié dans les cas spécifiés dans le présent document. En outre, le FAMSI peut résilier le contrat en cas de manquements répétés dans l'exécution des services, de fausseté avérée des données fournies qui ont influencé l'attribution du contrat, d'introduction de modifications dans la composition du

matériel sans autorisation préalable, ainsi que d'utilisation pour l'exécution des travaux de personnel ne répondant pas aux conditions fixées dans le présent document ou, le cas échéant, à celles offertes par le contractant.

Il s'agit également d'un motif de résiliation du contrat :

- Non-respect du secret de la procédure.
- Abandon du service contractuel.
- Inclusion du contractant dans les interdictions de contracter ou incompatibilité conformément à la réglementation en vigueur et/ou aux conditions du présent document d'appel d'offres.

La FAMSÍ doit être indemnisée pour les dommages causés par la résiliation du présent contrat lorsque les causes sont imputables au contractant.

17. JURIDICTION COMPÉTENTE

La juridiction compétente pour connaître des litiges est celle des Cours et Tribunaux de Séville, conformément à la juridiction civile.

18. PROTECTION DES DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

Conformément à la loi organique 3/2018 du 5 décembre sur la protection des données à caractère personnel et la garantie des droits numériques et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE, le CONTRACTANT donne son consentement exprès et sans équivoque au traitement de ses données à caractère personnel qui peut survenir pour la bonne exécution de l'objet du contrat.

Les données seront incluses dans un fichier dûment enregistré auprès de l'Agence espagnole de protection des données. Le responsable du fichier est l'ASOCIACIÓN FONDO ANDALUZ DE MUNICIPIOS PARA LA SOLIDARIDAD INTERNACIONAL, avec CIF G-14565329, et adresse Calle Morería, nº 2, 2ª, 14008, Córdoba. L'objectif est la bonne gestion et le contrôle des relations commerciales contractuelles et la transmission d'informations par la FAMSÍ sur les processus de recrutement ouverts.

La politique de confidentialité et de protection des données de FAMSÍ peut être consultée à l'adresse suivante : http://www.transparenciafamsi.org/lssice_lopd.

La partie contractante peut exercer les droits qui lui sont accordés par le biais d'une communication adressée à :

PROTECTION DES DONNÉES ASSOCIATION FAMSÍ
Avda. de la Constitución, Pasaje de los Seises, nº 24, Plta 1ª 41004,
Seville
Ou par courrier électronique : datos@andaluciasolidaria.org

De même, le contractant s'engage à respecter la réglementation relative à la protection des données à caractère

personnel dans le cadre du développement de son activité professionnelle, en ce qui concerne les données auxquelles il peut avoir accès dans le cadre de l'exécution de l'objet du contrat.

Le contractant s'engage à maintenir une confidentialité et une réserve absolues à l'égard de toute information ou donnée qu'il obtient ou pourrait obtenir au cours du processus d'attribution du présent contrat, ainsi que de toute information relative à l'exécution du contrat lui-même. Il devra notamment respecter les garanties et limitations, en référence au traitement des données à caractère personnel, imposées par la loi organique 3/2018, du 5 décembre, sur la protection des données à caractère personnel et la garantie des droits numériques et le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil, du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.

Il est strictement interdit au CONTRACTANT d'utiliser, de divulguer, de communiquer publiquement, de fournir ou de mettre à disposition pour utilisation, directement ou indirectement, toutes les informations et/ou connaissances liées à l'exécution des travaux auxquelles il a accès, que ce soit pour son usage privé ou celui de tiers, de nature interne et/ou organisationnelle, à l'exception de celles qui sont strictement nécessaires à l'exécution de ses services professionnels.

Les obligations décrites ci-dessus seront applicables pendant la durée de la relation contractuelle, ainsi qu'après la fin de la relation contractuelle, et toute violation de l'une des exigences susmentionnées sera considérée comme une violation de la bonne foi contractuelle et un abus de confiance, indépendamment de la responsabilité qu'elle peut encourir pour violation de la vie privée de tiers et du droit à leurs données personnelles, entre autres, qui peut être causée à FAMSI ou à ses employés, partenaires, bénéficiaires, personnes sur lesquelles le programme est mis en œuvre ou au personnel externe.

19. ACCEPTATION DU CAHIER DES CHARGES

L'acceptation de cette activité implique l'acceptation de ces spécifications, ainsi que le respect des exigences et obligations légales applicables.

Séville, 18 juillet 2013

ANNEXE I. CERTIFICATS/AFFIDAVITS

D/Dña con DNI/NIF
como representante de la Entidad
con CIF

DECLARA BAJO SU RESPONSABILIDAD: (señale lo que proceda)

Que la Entidad que represento goza de capacidad técnica y de gestión económica suficientes para la ejecución del correspondiente proyecto.

Que la Entidad que represento se encuentra de alta e inscrita en el epígrafe correspondiente en el Impuesto de Actividades Económicas y al corriente de su pago.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones tributarias, aportando certificado expedido por la Agencia Tributaria.

Que la Entidad que represento se encuentra al corriente en el cumplimiento de sus obligaciones con la Seguridad Social, aportando certificado expedido por la Tesorería General de la Seguridad Social.

Que la Entidad que represento no está incurso en ninguna de las prohibiciones para ser persona beneficiaria, de conformidad con lo establecido en el artículo 13 de la Ley 38/2003, de 17 de noviembre, General de Subvenciones y con lo establecido en el artículo 2 de la presente Orden.

Que la Entidad que represento se somete a la jurisdicción de los juzgados y tribunales de cualquier orden, para todas las incidencias que de modo directo o indirecto pudieran surgir del contrato, con renuncia, en su caso, al propio fuero jurisdiccional que pudiera corresponder.

El/la abajo firmante DECLARA, de aceptación incondicionada y acatamiento del presente documento sin salvedad alguna, así como la exactitud y veracidad de todos los documentos presentados y de que cumplan todas y cada una de las condiciones para la contratación.

En, a dede 2023.

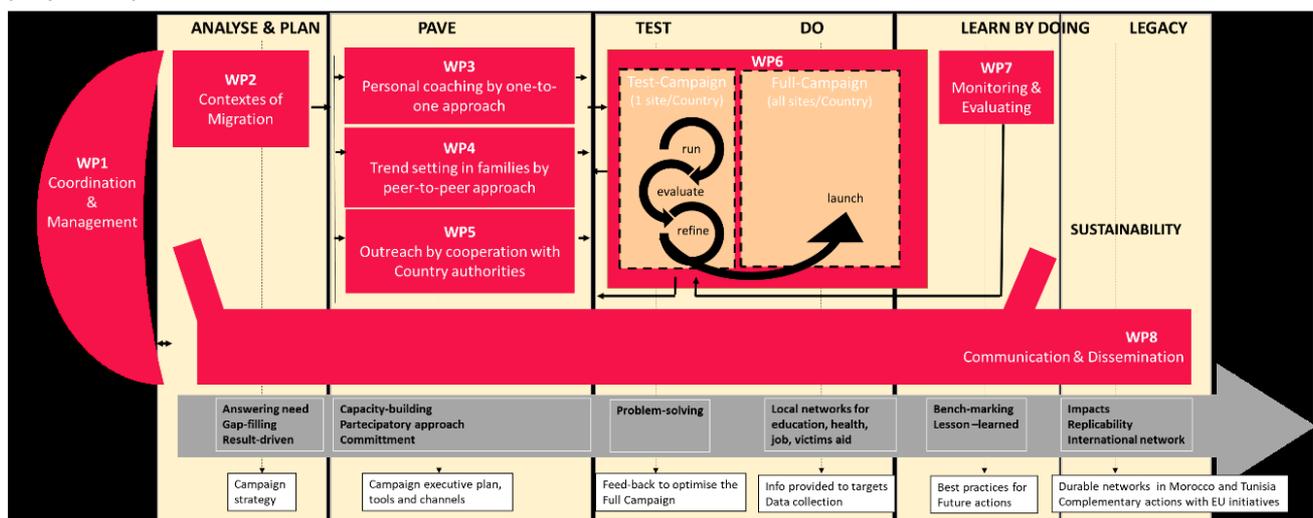
Firma

ANNEXE II. INDICATEURS DU PROJET

WP	ICP	Indicateur de vérification	Valeur cible
WP3- coaching personnel par une approche individuelle	Personnel de la municipalité	WP3-i1. Distribution - combien de membres du personnel de la municipalité participent	WP3-sv1 : Signatures sur les listes de présence Nb de participants : - Personnel de bureau : 40
		WP3.i2 Connaissances - auto-évaluation des meilleures pratiques acquises WP3-i3 Normes sociales - normes perçues en matière de migration irrégulière WP3-i4 Contraintes environnementales - facteurs liés au bureau qui entravent le changement d'attitude à l'égard de la migration irrégulière, besoins des migrants	WP3-sv2-4. Enquêtes auprès des utilisateurs avant et après la fréquentation Variation de la valeur - Connaissances : jusqu'à 80 - Normes sociales : jusqu'à 40 - Contraintes environnementales : jusqu'à 20
	Migrants - utilisateur des bureaux d'orientation	WP3-i5. Impact - combien de migrants utilisent les bureaux	WP3-sv2 : Données statistiques des bureaux locaux Nb d'utilisateurs : - Utilisateurs du bureau : 3.000/pays
		WP3.i6 Connaissance - auto-évaluation des informations acquises WP3-i7 Normes sociales - normes perçues en matière de migration irrégulière WP3-i8 Auto-efficacité - sentiment d'efficacité de la personne, croyance en l'autonomisation des migrants	WP3-sv6-8. Enquêtes auprès des utilisateurs avant et après la fréquentation Variation de la valeur - Connaissances : jusqu'à 80 - Normes sociales : jusqu'à 50 - Auto-efficacité : jusqu'à 70
Migrants - utilisateur du bureau numérique App	WP3-i9. Impact - combien de migrants utilisent l'application	WP3-sv4. Statistiques de l'application Nb d'utilisateurs : Migrants : 5.000	
WP4- Tendances dans les familles par une approche de pair à pair	WP4-i1. Distribution - combien de participants	WP4-sv1. Signatures sur les listes de présence Nb de participants - Des adolescents aux médiathèques : 4.800 - Les étudiants participent à des ateliers de théâtre : 300 - Clubs de lecture de mères : 60	
	WP4-i2. Connaissance et sensibilisation - que savent les utilisateurs ? WP4-i3 Normes sociales - normes perçues en matière de migration irrégulière WP4-i4 Auto-efficacité - croyance de la personne en son pouvoir d'action dans le domaine de la migration WP4-i5 Contraintes environnementales - facteurs externes qui entravent le changement d'attitude à l'égard de la migration irrégulière	WP4-sv2-5. Enquêtes auprès des utilisateurs avant et après la fréquentation % de variation de la valeur - Connaissance et sensibilisation : 80 - Normes sociales : jusqu'à 40 - Auto-efficacité : jusqu'à 70 - Contraintes environnementales : jusqu'à 50	
WP5-	WP5-i1. Distribution - combien de participants	WP5-sv1. Signatures sur listes de présence Nb de participants : - Le personnel des municipalités participe aux ateliers : 140 - Le personnel des municipalités participe aux sessions de formation : 80	
Sensibilisation en coopérant avec les autorités locales	WP5.i2 Sensibilisation - auto-évaluation de informations acquises WP5-i3 Normes sociales - normes perçues en matière de migration irrégulière WP5-i4 Contraintes environnementales - facteurs liés au bureau qui entravent le changement d'attitude à l'égard des besoins des migrants	WP5-sv2-4. Avant et après enquêtes auprès des utilisateurs après fréquentation % de variation de la valeur - Connaissances : jusqu'à 80 - Contraintes environnementales : jusqu'à 20	
WP6- Test-Campagne et campagne complète	Utilisera les indicateurs décrits dans le WP3-6		
WP8- Communication et diffusion	WP8-i1 Distribution - combien coûtent les outils ? utilisés	WP8-sv1 numéro matériel distribué Total pour tous les outils : 1.500 unités	
	WP8-i2 Distribution - combien les canaux sont-ils ? sont utilisés	WP8-sv2 Registres de présence aux événements Total pour tous les canaux : 5.000 visites	
	WP8.i2 Exposition - dans quelle mesure l'objectif est-il atteint ? le public a rencontré la campagne	WP8-sv2 Statistiques de site web et médias sociaux Tous les médias : 4.000 adeptes	

ANNEXE III. PLAN DE TRAVAIL

SûrMaRoute est basé sur 6 étapes opérationnelles qui concourent à la réalisation de l'objectif principal, tandis que les objectifs spécifiques seront réalisés de manière transversale dans un ou plusieurs lots de travail (WP). Les WP 2 à 5 sont consacrés aux activités préparatoires et de durabilité, le WP6 à la mise en œuvre, le WP7 à l'évaluation, le WP8 à l'amplification et à la recherche de synergies, tandis que le WP1 dirige et garantit que les activités et les résultats sont éthiques, neutres du point de vue du genre et de qualité. Le cadre logique du projet est présenté ci-dessous.



ÉTAPE 1 : Analyser et planifier. Le lot de travail 2 analysera les multiples aspects de la migration vers et depuis le Maroc et la Tunisie, ainsi que les précédentes actions d'information de l'UE, du Maroc et de la Tunisie, et les combinera avec une connaissance de première main des groupes de migrants. Il servira à identifier les éléments clés pour développer une stratégie axée sur les résultats et concevoir une campagne de sensibilisation et d'information efficace visant à répondre aux besoins identifiés de l'UE et des migrants ainsi qu'aux lacunes en matière d'information.

ÉTAPE 2 : Pavage. Les WP 3 et 4 développeront les outils et les canaux identifiés comme appropriés pour atteindre les migrants irréguliers potentiels et leur donner les moyens de choisir des voies alternatives. Des opérations de sensibilisation sur mesure sont prévues pour maximiser l'impact de la campagne. Le WP5 établira un dialogue avec les autorités afin d'améliorer les services, créant ainsi des éléments supplémentaires pour un impact durable et la pérennité du projet.

ÉTAPE 3 : Essai. Le WP6, T6.1 consistera en une activation à petite échelle et à court terme d'outils et de canaux dans un seul territoire cible par pays, suivie de leur évaluation. L'amélioration sera réalisée avec une approche pragmatique de résolution de problèmes.

ÉTAPE 4 : Réalisation. Le WP6, T6.2 mènera la campagne globale dans toutes les zones cibles à mi-parcours du projet. L'action atteindra et influencera un grand nombre de migrants potentiels et leurs interlocuteurs, en développant également des mesures générales de renforcement des capacités qui conduiront à la création de réseaux durables de services d'orientation.

ÉTAPE 5 : Apprentissage par la pratique. Le WP7 évaluera la mise en œuvre et les résultats de la campagne par rapport à des indicateurs de performance. L'expérience acquise et les leçons tirées alimenteront le potentiel de reproductibilité du projet. Le WP8 soutiendra la campagne dans toutes ses phases et veillera à l'amélioration mutuelle des résultats entre SûrMaRoute et d'autres initiatives thématiques. La Conférence finale renforcera l'impact immédiat et durable du projet, par exemple en reproduisant la Campagne dans d'autres régions au sein de MOR et TN et dans d'autres pays africains d'émigration.

ÉTAPE 6 : Héritage et durabilité. Elle s'appuie sur les résultats des GT3-4 (renforcement des capacités des acteurs locaux), GT5 (politiques et services des autorités) et GT8 (potentiel de reproductibilité et réseau créé).

ANNEXE IV. LOTS DE TRAVAIL

LOT DE TRAVAIL 1 : COORDINATION ET GESTION

Durée : M1 - M24 ; Bénéficiaire principal : Progettomondo, 1-PM

Objectifs :

- Fournir un travail de qualité et des résultats validés conformément aux normes de qualité.
- Veiller au respect des principes et valeurs éthiques dans toutes les activités du projet à l'égard des bénéficiaires, du grand public et des parties prenantes.

Tâches :

- T1.1 : Gestion et coordination de projets (M1-M24).
- T1.2 : Contrôle et assurance de la qualité (M1 - M24)
- T1.3 : Gestion éthique (M1 - M24)

Produits livrables :

- D1.1 Manuel SûrMaRoute
- D1.2 Rapport intermédiaire
- D1.3 Rapport final du projet
-

LOT DE TRAVAIL 2 : CONTEXTES MIGRATOIRES

Durée : M1 - M6 ; Bénéficiaire principal : GRDR ; 4-GRDR

Objectif final : identifier et cadrer les principales caractéristiques et problématiques de la migration en provenance du Maroc et de la Tunisie, en vue de développer des actions de communication et de sensibilisation adaptées aux besoins des groupes cibles dans les principales lignes d'action : accès à des conseils juridiques, recherche d'emploi, soins de santé et soutien aux victimes de violence.

Objectifs spécifiques :

- Analyser les déterminants de la migration et identifier les profils et les projets des jeunes et des femmes marocains et tunisiens et des migrants subsahariens en transit.
- Différencier les besoins et les caractéristiques des migrants en fonction du sexe.
- Dresser la liste des alternatives et des services disponibles au Maroc, en Tunisie et en Europe (mobilité régulière) pour les migrants marocains, tunisiens et subsahariens, et au Sénégal et au Niger pour les migrants réintégrés.
- Identifier les sources d'information pertinentes qui influencent et encouragent les programmes de migration dans différents pays : Maroc, Tunisie, Sénégal, Niger, Mali et Mauritanie.
- Recueillir des avis sur les risques de la migration irrégulière de la diaspora en France.
- La méthodologie s'articule autour d'une analyse croisée entre les aspirations et les trajectoires individuelles. La déclinaison de ces trajectoires et aspirations dans une
- La perspective collective alimentera les trois niveaux d'action de la campagne : le dialogue individuel, le dialogue entre pairs et le dialogue collectif.

Tâches :

- T2.1 Définir les schémas migratoires vers et depuis le Maroc et la Tunisie (M1 - M4)
- T2.2 La diaspora et les rapatriés en tant que facteurs d'influence
- T2.3 Conception de la campagne (M3 - M6)

Produits livrables :

- D2.1 Rapport initial
- D2.2 Plan de campagne SûrMaRoute

LOT DE TRAVAIL 3 : COACHING PERSONNEL ET INDIVIDUEL

Durée : M5 - M23 ; Bénéficiaire principal : Centro Informazione e Educazione allo Sviluppo ; 2-CIES

Objectif final : informer, conseiller et assister les personnes isolées, décidées à migrer ou déjà en migration. Elle utilise l'efficacité du contact interpersonnel pour fournir des informations individualisées sur l'aide

juridique, la recherche d'emploi, l'assistance et les conseils en matière de santé et de psychologie pour les migrants et les migrants potentiels qui (a) se tournent vers le réseau de services d'accueil des villes (b) sont exclus des services des villes ou ne souhaitent pas s'y adresser (c) envisagent la migration comme une voie de recherche d'emploi ou de développement de carrière.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer les capacités existantes dans les zones cibles par la fourniture de formation, de personnel et/ou d'équipement.
- Comblar les lacunes dans les zones où le service d'accueil n'est pas encore actif.
- Faire connaître les services et les rendre facilement accessibles au public.

Tâches :

- T3.1 Formation et assistance au personnel des bureaux territoriaux (M7-M23)
- T3.2 Renforcement des bureaux et services territoriaux existants (M11 - M23)
- T3.3 Création de nouveaux bureaux territoriaux (M5 - M18)
- T3.4 Application de développement de bureau numérique (M5 - M13)
- T3.5. Bureau itinérant (M9 - M22)

Jalons/Livrables :

- MS10 : Premier bureau territorial créé au TN
- MS11 : Premier bureau territorial créé à Ma
- D3.1 Manuel de communication stratégique pour les acteurs de la migration

LOT DE TRAVAIL 4 : CRÉATION DE TENDANCES FAMILIALES GRÂCE À L'APPROCHE "PEER-TO-PEER"

Durée : M6 - M24 ; bénéficiaire principal : Progettmondo ; 1-PM

Objectif final : créer un débat sur la migration dans les familles en se concentrant sur les composantes internes de la famille qui peuvent influencer les autres. Deuxièmement, provoquer une discussion au sein de la communauté à travers les relations individuelles avec la famille élargie. Le WP4 agira sur le développement de choix et de responsabilités individuels dans des groupes de dialogue sélectionnés en s'appuyant sur l'analyse par les pairs.

Objectifs spécifiques :

- Conception et mise en œuvre d'outils, de canaux et d'activités éducatives de proximité sociale destinés aux élèves de l'enseignement secondaire.
- Promouvoir le développement personnel à travers le langage artistique chez les élèves ayant un niveau d'éducation élevé.
- Activité d'ouverture et de réflexion pour les mères en dehors du système éducatif

Tâches :

- T4.1 Programme éducatif pour les adolescents (M6-M23)
- T4.2 Performances artistiques des groupes d'étudiants (M7-M18)
- T4.3 Club de lecture pour les mères (M7-M18)
- T4.4 Analyse et bonnes pratiques pour amener le débat sur la migration aux familles (M8-M24)

Jalons/Livrables :

- MS12. Première médiathèque créée au Maroc
- MS13. Première médiathèque créée en Tunisie
- D4.1 Programme éducatif
- D4.2 Rapport sur les activités artistiques et littéraires pour la transmission des nouveaux environnements migratoires dans les familles

LOT DE TRAVAIL 5 : SENSIBILISATION GRÂCE À LA COOPÉRATION AVEC LES AUTORITÉS NATIONALES

Durée : M3 - M24 ; Bénéficiaire principal : Centro Informazione e Educazione allo Sviluppo ; 2-CIES

Objectif final : élargir l'impact du projet en termes de diversité, de non-discrimination, d'inclusion socio-économique et de durabilité dans les territoires d'action et dans les autres régions marocaines et tunisiennes

par le biais d'un processus participatif avec les autorités municipales.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer la création de services d'orientation des migrants en sensibilisant le personnel et les représentants des municipalités et en leur fournissant des méthodes et des outils.
- Impliquer les municipalités dans le processus de mise en réseau avec d'autres acteurs locaux.

Tâches :

- T5.1 Ateliers de sensibilisation pour les municipalités (M9-M17)
- T5.2 Mise en réseau local des municipalités et autres parties prenantes (M3-M23)
- T5.3 Analyse et meilleures pratiques pour les parties prenantes. Mise en réseau sur la migration (M19-M24)

Jalons/livrables :

- MS14. Premier atelier organisé au Maroc
- MS15. Premier atelier en Tunisie
- D5.1 Guide des services aux migrants au Maroc
- D5.2 Guide des services aux migrants en Tunisie

LOT DE TRAVAIL 6 : ESSAIS ET CAMPAGNE D'ESSAIS COMPLÈTE

Durée : M7 - M23 ; bénéficiaire principal : Progettmondo ; 1-PM

Objectif final : concrétiser les activités de la campagne planifiées dans le WP2 et mises en œuvre dans les WP3-5, tout en fournissant des données au WP7 pour l'évaluation de l'avancement et de l'efficacité de la campagne, en profitant des activités de communication et de valorisation du WP8 pour renforcer sa valeur de sensibilisation.

Objectifs spécifiques :

- Pré-test des concepts et du contenu de la campagne auprès d'un échantillon de groupes cibles identifiés.
- Collecte et analyse des indicateurs clés de performance définis (dans le cadre du WP7) afin d'apporter les ajustements nécessaires aux actions planifiées dans les WP 3, 4 et 5, en vue d'affiner la campagne complète, le cas échéant.
- Utiliser pleinement les canaux identifiés et les outils développés pour atteindre le plus grand nombre possible de publics cibles, comme indiqué dans le plan de campagne.
- Développer une capacité technique et de gestion solide et factuelle au sein de chaque unité opérationnelle développée dans les WP 3, 4 et 5, pour durer au-delà de la durée du projet.

Tâches :

- T6.1. Campagne d'essais (M7-M11)
- T6.2 Campagne complète (M12-M23)

Jalons/livrables :

- MS16. Fin de la campagne de tests
- MS17. Fin de la campagne
- D6.1. Plan de campagne révisé

LOT DE TRAVAIL 7 : SUIVI ET ÉVALUATION

Durée : M2-M24 ; Principaux bénéficiaires : FAMSÍ ; 3-FAMSÍ

Objectif final : mettre en place un système de suivi efficace et opportun et une évaluation adéquate de la mise en œuvre de toutes les activités du projet et de leur impact.

Objectifs spécifiques :

- Établir le cadre logique et les instruments pour les processus de suivi et d'évaluation.
- Contrôler et évaluer régulièrement et systématiquement le projet afin de fournir un retour d'information permettant de l'affiner dans le cadre de la campagne

Tâches :

- T7.1 Conception du système de suivi et d'évaluation (M1-M13)
- T7.2 Collecte de données (M4-M24)
- T7.3 Analyse des données et rapports (M3 - M24)

Jalons/livrables :

- MS18. Valeurs de référence fixées pour tous les ICP
- D7.1 Plan de suivi et d'évaluation
- D7.2 Rapport d'évaluation de la campagne SûrMaRoute

LOT DE TRAVAIL 8 : COMMUNICATION ET DIFFUSION

Durée : M1-M24 ; bénéficiaire principal : Progettomondo ; 1-PM

Objectif final : accroître l'impact de la campagne grâce à une action de communication forte, afin de porter les messages et les voix de la campagne à des audiences directes et au grand public ; et à une action de sensibilisation ciblée vers les autorités du pays et les projets et initiatives internationaux.

Objectifs spécifiques :

- Élaborer des supports promotionnels et riches en contenu, et ouvrir des canaux pour recueillir les réactions et les informations du public.
- Donner la parole à des influenceurs sociaux sélectionnés, qui sont des témoignages dignes de confiance sur la migration irrégulière et les expériences positives des migrants de retour, des célébrités du monde du sport qui soutiennent la campagne et des professionnels qui inspirent les actions des migrants potentiels.
- Intercepter les principaux groupes cibles à travers leurs intérêts variés grâce à un mélange équilibré de performances artistiques, d'activités sportives et culturelles, les médias traditionnels et sociaux.
- Promouvoir la reproductibilité et la durabilité de la campagne dans les pays du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne.
- Intégrer la campagne dans les plateformes, réseaux et référentiels de l'UE afin de créer des synergies entre les activités et de promouvoir l'utilisation des résultats des projets.

Tâches :

- T8.1. Outils et canaux pour la visibilité de la campagne (M1 - M13)
- T8.2 Communiquer par le biais des médias sociaux et des influenceurs (M3-M24)
- T8.3 Sensibilisation par l'art et le sport (M3-M24)
- T8.4. Diffusion auprès des acteurs nationaux et internationaux (M4-M24)

Jalons/livrables :

- MS19. Conférence de lancement
- MS20. Conférence finale
- D8.1. Plan de communication et de diffusion